

UPOV

TG/136/5(proj.3)

ORIGINAL: anglais

DATE: 2005-01-25

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**PROJET**

**PERSIL**

Code UPOV : PETRO\_CRI

*(Petroselinum crispum* (Mill.) Nyman ex  
A.W. Hill)

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**

**DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

*pour examen par le Comité technique à sa quarante et unième session  
qui se tiendra à Genève, Suisse, 4 - 6 avril 2005*

Autre(s) nom(s) commun(s)\* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Nyman ex A.W. Hill	Parsley	Persil	Petersilie	Perejil

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

**DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN .....	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN .....	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen .....	3
3.4	Protocole d'essai .....	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité .....	5
4.3	Stabilité .....	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE .....	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES .....	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple .....	6
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES .....	14
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères .....	14
8.2	Explications portant sur certains caractères .....	14
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	16
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE .....	17

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Petroselinum crispum* (Mill.) Nyman ex A.W. Hill.

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

persil à feuilles : 20 grammes ou 12 000 graines;  
persil à grosse racine : 50 grammes ou 30 000 graines.

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie important.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.1 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits à la fin du chapitre 8.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 160 plantes au moins dans le cas du persil à grosse racine ou sur 60 plantes au moins dans le cas du persil à feuilles, qui doivent être réparties en deux répétitions au minimum.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

### 3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes isolées doivent porter sur 40 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 40 plantes et toutes les autres observations doivent porter sur la totalité des plantes utilisées dans l'essai.

### 3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les

différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 L'homogénéité doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

#### 4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant une nouvelle semence, afin de vérifier qu'elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

### 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Limbe : frisure (caractère 6)
- b) Racine : épaissement de la racine principale (caractère 20)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

## 6.5 *Légende*

(\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG : Mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

MS : Mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

VG : Évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

VS : Évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. MS</b>	<b>Plant: height</b>	<b>Plante: hauteur</b>	<b>Pflanze: Höhe</b>	<b>Planta: altura</b>		
<b>(*)</b>						
<b>QN</b>	<b>(a)</b> short	basse	niedrig	baja	Petruschka	3
	medium	moyenne	mittel	media	Darki	5
	tall	haute	hoch	alta	Laura	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Gigante d'Italia	9
<b>2. MS</b>	<b>Plant: width</b>	<b>Plante: largeur</b>	<b>Pflanze: Breite</b>	<b>Planta: anchura</b>		
<b>QN</b>	<b>(a)</b> narrow	étroite	schmal	estrecha	Petruschka	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	broad	large	breit	ancha	Laura	7
<b>3. VG</b>	<b>Plant: density of foliage</b>	<b>Plante: densité du feuillage</b>	<b>Pflanze: Dichte des Laubes</b>	<b>Planta: densidad del follaje</b>		
<b>(*)</b>						
<b>QN</b>	<b>(a)</b> loose	lâche	locker	laxa	Gigante d'Italia	3
	medium	moyenne	mittel	media	Vernusson	5
	dense	dense	dicht	densa		7
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Clivi	9
<b>4. MS</b>	<b>Plant: number of leaves</b>	<b>Plante: nombre de feuilles</b>	<b>Pflanze: Anzahl Blätter</b>	<b>Planta: número de hojas</b>		
<b>QN</b>	<b>(a)</b> few	petit	gering	bajo	Bravour, Grüne Perle	3
	medium	moyen	mittel	medio	Darki, Lisette	5
	many	grand	groß	alto	Paravert	7
	very many	très grand	sehr groß	muy alto	Gigante d'Italia	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>5.</b>	<b>VG Leaf: attitude</b>	<b>Feuille: port</b>	<b>Blatt: Haltung</b>	<b>Hoja: porte</b>		
<b>QN (a)</b>	erect	dressé	aufrecht	erecto	Thujade	1
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Clivi	3
	prostrate	étalé	waagerecht	postrado		5
<b>6. (*)</b>	<b>VG Leaf blade: curling</b>	<b>Limbe: frisure</b>	<b>Blattspreite: Kräuselung</b>	<b>Limbo: rizado</b>		
<b>QL (a)</b>	absent	absente	fehlend	ausente	Einfache Schnitt 2	1
	present	présente	vorhanden	presente	Titan	9
<b>7. (*) (+)</b>	<b>VG Leaf blade: intensity of curling</b>	<b><u>Seulement variétés avec frisure du limbe:</u> Limbe: degré de frisure</b>	<b><u>Nur Sorten mit Blattspreitenkräuselung:</u> Blattspreite: Stärke der Kräuselung</b>	<b><u>Sólo variedades con rizado del limbo:</u> Limbo: grado de rizado</b>		
<b>QN (a)</b>	weak	faible	gering	débil	Paravert	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Opal	5
	strong	forte	stark	fuerte	Mooskrause 2	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Petruschka	9
<b>8.</b>	<b>VG <u>Only varieties with leaf blade curling:</u> Plant: appearance of surface of canopy</b>	<b><u>Seulement variétés avec frisure du limbe:</u> Plante: aspect du bouquet foliaire</b>	<b><u>Nur Sorten mit Blattspreitenkräuselung:</u> Pflanze: Aussehen der Oberfläche des Laubes</b>	<b><u>Sólo variedades con rizado del limbo:</u> Planta: aspecto de la cobertura foliar</b>		
<b>QN (a)</b>	sparse	faible	locker	escaso	Frisé vert foncé	3
	medium	moyen	mittel	medio	Decora, Parus	5
	dense	fort	dicht	denso	Bravour	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>9.</b>	<b>VG</b>	<b><u>Only varieties with leaf blade curling</u></b> Leaf blade: upward reflexing of lobes	<b><u>Seulement variétés avec frisure du limbe:</u></b> Limbe: lobes réfléchies vers le haut	<b><u>Nur Sorten mit Blattspreitenkräuselung:</u></b> Blattspreite: nach oben gebogene Lappen	<b><u>Sólo variedades con rizado del limbo:</u></b> limbo: los lóbulos cóncavos hacia arriba	
<b>QL</b>	<b>(a)</b>	absent	absents	fehlend	ausente	Clivi 1
		present	présents	vorhanden	presente	Titan, Vernusson 9
<b>10.</b>	<b>MS</b>	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe: longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>	
	<b>(*)</b> <b>(+)</b>					
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	short	courte	kurz	corta	Grüne Perle 3
		medium	moyenne	mittel	media	Mooskrause 2 5
		long	longue	lang	larga	7
		very long	très longue	sehr lang	muy larga	Einfache Schnitt 2 9
<b>11.</b>	<b>MS</b>	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe: largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>	
	<b>(*)</b> <b>(+)</b>					
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	narrow	étroite	schmal	estrecha	3
		medium	moyenne	mittel	media	5
		broad	large	breit	ancha	Darki 7
<b>12.</b>	<b>MS</b>	<b>Leaf blade: ratio length/width</b>	<b>Limbe: rapport longueur/largeur</b>	<b>Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite</b>	<b>Limbo: relación longitud/anchura</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	small	petit	klein	pequeña	Clivi 3
		medium	moyen	mittel	media	Frisé vert foncé 5
		large	grand	groß	grande	Darki 7
<b>13.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: intensity of green color</b>	<b>Limbe: intensité de la couleur verte</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad del color verde</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	light	claire	hell	clara	Consort 3
		medium	moyenne	mittel	media	Clivi 5
		dark	foncée	dunkel	oscura	Opal 7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
<b>14.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaflet: shape</b>	<b>Foliole: forme</b>	<b>Blattfieder: Form</b>	<b>Folíolo: forma</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	narrow triangular	triangulaire étroite	schmal dreieckig	triangular estrecha	Gigante d'Italia	3
		medium triangular	triangulaire moyen	mittel dreieckig	triangular media	Thujade	5
		broad triangular	triangulaire large	breit dreieckig	triangular ancha	Clivi	7
<b>15.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: distance between 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> pair of leaflets</b>	<b>Limbe: distance entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> paire de folioles</b>	<b>Blattspreite: Abstand zwischen 1. und 2. Blattfiederpaar</b>	<b>Limbo: distancia entre el 1<sup>o</sup> y el 2<sup>o</sup> par de folíolos</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	short	courte	kurz	corta	Clivi	3
		medium	moyenne	mittel	media	Grüne Perle	5
		long	longue	lang	larga	Thujade	7
		very long	très longue	sehr lang	muy larga	Festival	9
<b>16.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaflet: undulation of margin</b>	<b>Foliole: ondulation du bord</b>	<b>Blattfieder: Wellung des Randes</b>	<b>Folíolo: ondulación del borde</b>		
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	weak	faible	gering	débil		3
		medium	moyenne	mittel	media		5
		strong	forte	stark	fuerte		7
<b>17.</b>	<b>MS</b>	<b>Petiole: length</b>	<b>Pétiole: longueur</b>	<b>Blattstiel: Länge</b>	<b>Peciolo: longitud</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	short	court	kurz	corta	Grüne Perle	3
		medium	moyen	mittel	media	Bravour, Clivi	5
		long	long	lang	larga		7
<b>18.</b>	<b>MS</b>	<b>Petiole: thickness</b>	<b>Pétiole: épaisseur</b>	<b>Blattstiel: Dicke</b>	<b>Peciolo: grosor</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	thin	mince	dünn	fino	Laura	3
		medium	moyen	mittel	medio	Darki	5
		thick	épais	dick	grueso	Gigante d'Italia, Titan	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>19. (*)</b>	<b>VG</b>	<b>Petiole: anthocyanin coloration</b>	<b>Pétiolle: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattstiel: Anthocyanfärbung</b>	<b>Pecíolo: pigmentación antocianica</b>	
<b>QN (a)</b>	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Mooskrause 2	1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	Mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Aromatico a costa rossa	9
<b>20. (*)</b>	<b>VG</b>	<b>Root: thickening of main root</b>	<b>Racine: épaississement de la racine principale</b>	<b>Wurzel: Verdickung der Hauptwurzel</b>	<b>Raíz: engrosamiento de la raíz principal</b>	
<b>QL (b)</b>	absent (leaf parsley)	absent (persil à feuilles)	fehlend (Schnittpetersilie)	ausente (perejil de hoja)	Mooskrause 2	1
	present (root parsley)	présente (persil à grosse racine)	vorhanden (Wurzelpetersilie)	presente (perejil de raíz)	Halblange	9
<b>21. (*)</b>	<b>MS</b>	<b><u>Only root parsley varieties:</u> Root: length</b>	<b><u>Seulement variétés de persil à grosse racine:</u> Racine: longueur</b>	<b><u>Nur Sorten von Wurzelpetersilie:</u> Wurzel: Länge</b>	<b><u>Sólo variedades de perejil de raíz:</u> raíz: longitud</b>	
<b>QN (b)</b>	short	courte	kurz	corta	Korte	3
	medium	moyenne	mittel	media	Halblange	5
	long	longue	lang	larga	Lange	7
<b>22. (*)</b>	<b>MS</b>	<b><u>Only root parsley varieties:</u> Root: width</b>	<b><u>Seulement variétés de persil à grosse racine:</u> Racine: largeur</b>	<b><u>Nur Sorten von Wurzelpetersilie:</u> Wurzel: Breite</b>	<b><u>Sólo variedades de perejil de raíz:</u> raíz: anchura</b>	
<b>QN (b)</b>	narrow	étroite	schmal	estrecha	Lange	3
	medium	moyenne	mittel	media	Halblange	5
	broad	large	breit	ancha	Korte	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>23. MS (*)</b>	<b><u>Only root parsley varieties:</u> Root: ratio length/width</b>	<b><u>Seulement variétés de persil à grosse racine:</u> Racine: rapport longueur/largeur</b>	<b><u>Nur Sorten von Wurzelpetersilie:</u> Wurzel: Verhältnis Länge/Breite</b>	<b><u>Sólo variedades de perejil de raíz:</u> raíz: relación longitud/anchura</b>		
<b>QN (b)</b>	small	petit	klein	pequeña	Korte	3
	medium	moyen	mittel	media	Halblange	5
	large	grand	groß	grande	Lange	7
<b>24. VG</b>	<b><u>Only root parsley varieties:</u> Root: branching</b>	<b><u>Seulement variétés de persil à grosse racine:</u> Racine: ramification</b>	<b><u>Nur Sorten von Wurzelpetersilie:</u> Wurzel: Verzweigung</b>	<b><u>Sólo variedades de perejil de raíz:</u> raíz: ramificación</b>		
<b>QN (b)</b>	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Halblange	5
	strong	forte	stark	fuerte	Lange	7

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Feuillage et feuille : toutes les observations sur le feuillage et la feuille doivent être effectuées à l'époque où le feuillage est entièrement développé. Toutes les observations doivent être effectuées sur la plus grande feuille;
- (b) Racine : toutes les observations sur la racine doivent être effectuées lorsque la racine est à maturité.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

#### Ad 7 : Limbe : degré de frisure



3  
faible



5  
moyenne



7  
forte



9  
très forte

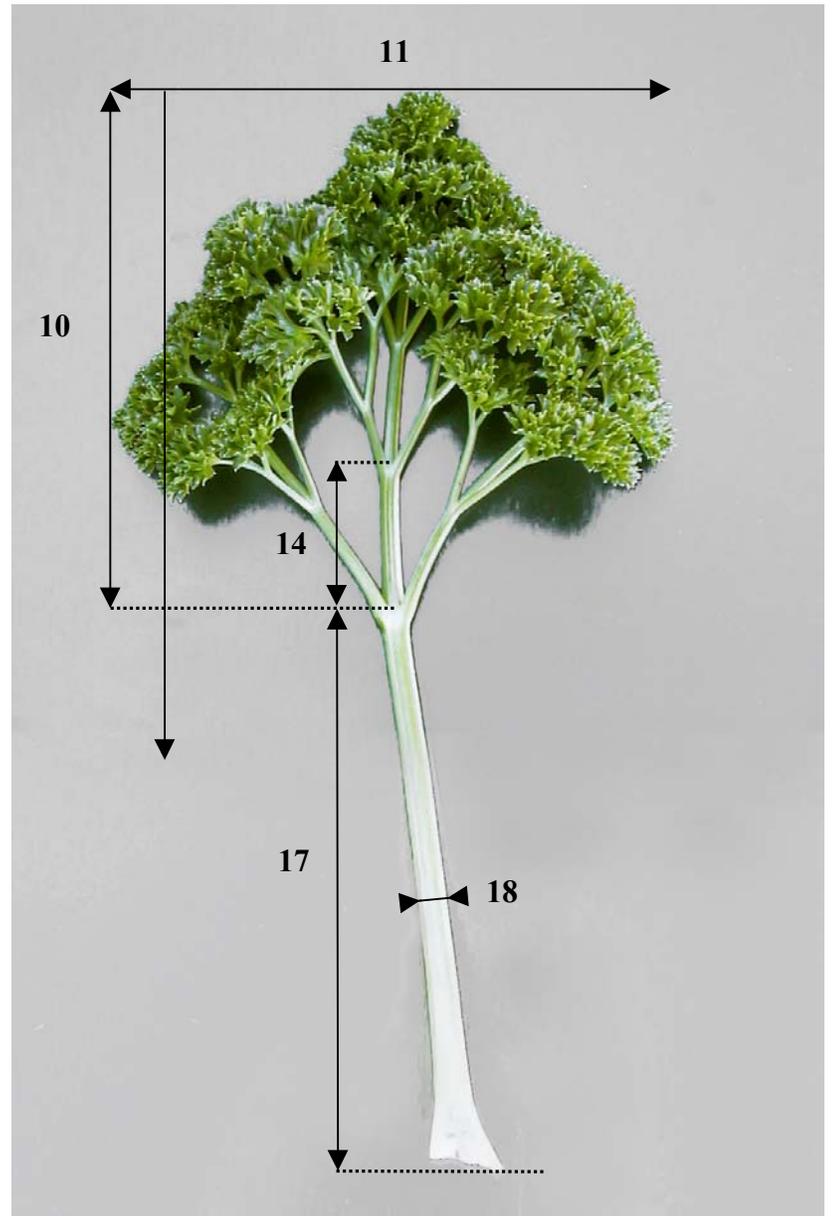
Ad 10 : Limbe : longueur

Ad 11 : Limbe : largeur

Ad 15 : Limbe: distance entre la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> paire de folioles

Ad 17 : Pétiole : longueur

Ad 18 : Pétiole : épaisseur



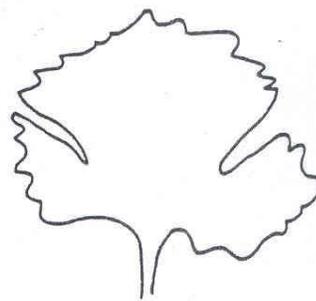
Ad 14 : Foliole : forme



3  
triangulaire



5  
triangulaire moyenne



7  
triangulaire large

9. Bibliographie

Vogel, G., 1996: Handbuch des speziellen Gemüsebaues. Ulmer Verlag, Stuttgart, pages 1009 – 1026

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Petroselinum crispum (Mill). Nyman ex A.W. Hill"/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Persil"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que  
la méthode de développement)

4.1.4 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Pollinisation croisée [ ]
- b) Autre [ ]  
(veuillez préciser)

4.2.2 Autre [ ]  
(veuillez préciser)

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Plante : hauteur (1)</b>		
basse	Petruschka	3[ ]
moyenne	Darki	5[ ]
haute	Laura	7[ ]
très haute	Gigante d'Italia	9[ ]
<b>5.2 Limbe : frisure (6)</b>		
absente	Einfache Schnitt 2	1[ ]
présente	Titan	9[ ]
<b>5.3 Limbe : intensité de la couleur verte (13)</b>		
claire	Consort	3[ ]
moyenne	Clivi	5[ ]
foncée	Opal	7[ ]
<b>5.4 Racine : épaissement de la racine principale (20)</b>		
absent (persil à feuilles)	Mooskrause 2	1[ ]
présent (persil à grosse racine)	Halblange	9[ ]
<b>5.5 <u>Seulement variétés de persil à grosse racine</u> : (21) Racine : longueur</b>		
courte	Korte	3[ ]
moyenne	Halblange	5[ ]
longue	Lange	7[ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note	
<b>5.5 <u>Seulement variétés de persil à grosse racine :</u></b>			
<b>(23) Racine : rapport longueur/largeur</b>			
petit		3[ ]	
moyen		5[ ]	
grand		7[ ]	
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : intensité de la couleur verte</i>	<i>claire</i>	<i>moyenne</i>
<p>Observations :</p>			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

---

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |   |         |         |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme)             | Oui [ ] | Non [ ] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides) | Oui [ ] | Non [ ] |
| c) culture de tissus  | Oui [ ] | Non [ ] |
| d) autres facteurs  | Oui [ ] | Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]